

La **Fédération de tir à l'arc du Québec** sanctionne les épreuves au programme des Jeux du Québec et les règlements de la fédération, spécifiques aux Jeux du Québec, sont en vigueur.

Ce document comporte les éléments techniques uniquement pour ce sport. Cependant vous devrez consulter également les normes d'opération (pour tous les sports) qui touchent entre autres les inscriptions, les règles d'admissibilité, les uniformes sur le site Internet de SPORTSQUÉBEC (http://www.jeuxduquebec.com/Normes_doperation-fr-29.php).

I. JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX

A) CATÉGORIES

Les années où il n'y pas des Finales provinciales des Jeux du Québec d'été, les événements de qualification régionale se feront selon le format du Circuit de la Coupe du Québec Jeunesse (à l'intérieur ou à l'extérieur). Pour connaître le détail du Circuit de la Coupe du Québec jeunesse, l'information sera disponible dans la section « Programme Jeunes » sous l'onglet « Coupe du Québec Concentrique » sur le site de la Fédération de tir à l'arc du Québec à www.tiralarcquebec.com.

2019

CATÉGORIES

15 à 17 ans

12 à 14 ans

SEXES

M-F

M-F

ÉPREUVE

Concentrique

Concentrique

Style

Poulie et recourbé

Poulie et recourbé

2022

CATÉGORIE

15 à 17 ans

14 ans et moins

SEXES

M-F

M-F

STYLE ÉQUIPEMENT

Poulies et recourbés

Poulies et recourbés

ÉPREUVE

Coupe du Québec -
concentrique

Coupe du Québec -
concentrique

L'âge est déterminé au 31 décembre de l'année en cours.

B) AFFILIATION

Affiliation à la fédération – obligatoire

II. FINALE DES JEUX DU QUÉBEC, ÉTÉ 2022

Les années où il y a des Finales provinciales des Jeux du Québec d'été, les événements de qualification régionale seront sous forme de compétitions régionales. Pour connaître le détail du contenu des compétitions régionales, l'information sera disponible dans la section « Programme Jeunes » sous l'onglet « Jeux du Québec » sur le site de la Fédération de tir à l'arc du Québec à www.tiralarcquebec.com.

A) CATÉGORIES

STYLE ÉQUIPEMENT	CATÉGORIES /ÂGE	SEXE	ÉPREUVE
Poulies et recourbés	15 à *17 ans	M-F	Jeux du Québec
Poulies et recourbés	*12 à 14 ans	M-F	Jeux du Québec
<i>*17 ans - L'âge est déterminé au 15 août 2021 2022.</i>			
<i>*12 ans - L'âge est déterminé au 15 juillet 2021 2022.</i>			

B) COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

Minimum d'archers : 1
Maximum d'archers : 8
2 archers par catégorie par sexe

Entraîneurs : 1
Accompagnateur : 1
L'entraîneur ou l'accompagnateur doit être une femme

C) SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

Tous les entraîneurs doivent avoir le statut « formé » du PNCE à titre d'Instructeur pour archers débutants ou tout niveau supérieur à celui-ci.

Tous les entraîneurs doivent être affiliés à la Fédération de tir à l'arc du Québec.

D) AFFILIATION ET MODALITÉS

Les archers doivent participer au réseau de compétitions de la Fédération, dans un club membre en règle de la Fédération.

L'affiliation à la fédération est obligatoire.

E) MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

Compétitions(s) identifiée(s) au calendrier de la Fédération de tir à l'arc du Québec à titre de finales régionales des Jeux du Québec.

La formation de l'équipe régionale doit respecter les règles préétablies de la Fédération de tir à l'arc du Québec.

- Sélectionner la catégorie 15 à 17 ans en premier ;
- Sélectionner une équipe de 4 filles et 4 garçons;
- Sélectionner les médaillés d'or lors de la compétition de sélection en premier, en cas de manque d'archers dans l'une ou l'autre des catégories/styles/sexe, les médaillés d'argent seront sélectionnés. La substitution de membres de l'équipe régionale se fera par le second de la même catégorie;
- S'il advenait un manque de garçons ou de filles, l'équipe régionale pourra être complétée avec des jeunes de l'autre sexe présents à la finale régionale (donnant ainsi une équipe de 5 garçons et 3 filles par exemple).
- Deux archers d'une même catégorie/style/sexe pourront être délégués. (dans le cas où il n'y a pas d'archers dans une des catégories).

F) ADMISSIBILITÉ

Avoir participé à la finale régionale de 2022.

Les archers qui participent à la Finale des Jeux du Québec doivent être identifiés « Espoir » par la Fédération de tir à l'arc du Québec.

Pour être admissible à la Finale des Jeux du Québec les archers doivent avoir un classement et obtenu une moyenne d'au moins 150/300 points dans un des circuits suivants : Circuit Sylvio Beauregard ou Circuit de la Coupe du Québec, ou une moyenne d'au moins 360/720 points dans le Circuit Lucille Lemay Goyette.

G) LIEU D'APPARTENANCE DE L'ARCHER

En 2022 le lieu d'appartenance de l'archer sera déterminé par l'adresse de son club d'affiliation au moment de la finale régionale.

H) FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE

Concentrique

Jour 1 – 1^{er} Ronde 720 de qualification - pour tous

Jour 2 – 2^e Ronde 720 de qualification - pour tous

Jour 3 – Épreuve éliminatoire simple

COMPÉTITIONS

Épreuve de qualification (Ronde 720) - 2 rondes de 72 flèches chacune pour un total de 144 flèches et d'une épreuve de duels.

Les archers tirent l'épreuve de qualification pour déterminer les meilleurs de chaque catégorie, division d'arc et genre. L'archer de chaque division qui termine avec le plus de points se classe premier. Les archers ayant le moins de points se retrouvent en bas de classement.

Les archers avancent ensuite dans les tours éliminatoires puis les finales selon le tableau des duels. Les duels en arc recourbé se font selon le système des sets et matchs. Les archers reçoivent deux points de set chaque fois qu'ils gagnent un set de trois flèches. Si les deux archers font le même score pour leurs trois flèches, ils reçoivent chacun un point de set. Le premier archer à atteindre six points de set remporte le match.

Les duels d'arc à poulies se font sur le cumul total des points. Les archers tirent 15 flèches en cinq volées de trois flèches. L'archer avec le score le plus élevé gagne le match.

Les tableaux des duels se poursuivent jusqu'à ce qu'il ne reste plus que quatre archers pour tirer les demi-finales. Les perdants des demi-finales s'affrontent dans un match pour la médaille de bronze, tandis que les vainqueurs des deux demi-finales se disputent la finale pour l'or pour déterminer le vainqueur.

Distances de tir :

12 à 14 ans (garçons et filles) - 30m sur cible de 80cm; 15 à 17ans (garçons) - 50m sur cible de 80cm;
15 à 17 ans (filles) - 50m sur cible de 122cm;

Qualifications

Les volées seront tirées à raison de 6 flèches/volée pour un total de 2 fois 12 volées. L'alternance et les temps de tir à respecter seront ceux prévus par la réglementation de la Fédération mondiale de tir à l'arc (WA). (4 minutes pour le tir, précédé de 10 secondes - voir règlements dans le devis de la Fédération).

Tenue vestimentaire

Les archers de la même région doivent porter les mêmes couleurs autant pour le haut que pour le bas, de préférence les couleurs de la région, sinon le blanc est obligatoire pour toute l'équipe. Il est permis aux archers d'une même région de porter des vêtements courts et/ou longs mais il faut qu'ils soient de la même couleur, (exemple : un archer peut porter un bermuda rouge et un polo blanc à manches courtes et un autre de la même région, un pantalon long rouge et un polo blanc à manches longues). Les chandails sans manches sont permis, le devant et le dos doivent être recouverts et réunis sur l'épaule.

Les filles peuvent porter des shorts ou des jupes cependant elles doivent respecter la longueur permise selon la réglementation.

Si un accompagnateur ou un entraîneur doit se rendre en avant de la ligne de tir lors de la compétition sur cible concentrique pour aller récupérer les flèches d'un archer de sa région il doit porter l'uniforme de la région ou le blanc. **Tout motif camo est interdit.**

I) SURCLASSEMENT

Les archers de la catégorie 12-14 ans, peuvent se surclasser dans la catégorie 15-17 ans. L'archer devra participer dans la même catégorie qu'à la finale régionale.

J) SUBSTITUTION

Permise en autant que l'archer ait participé à la finale régionale des Jeux du Québec.

K) EXCLUSION

Les archers détenant un brevet Sport Canada (senior) ou identifiés « Excellence » par la Fédération de tir à l'arc du Québec.

Les archers membres d'une équipe canadienne senior.

L) MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribuées lors de la Finale provinciale sera de :

Épreuve éliminatoire individuelle

Médailles d'or : 8

Médailles d'argent : 8

Médailles de bronze : 8

M) SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointage utilisé est le suivant :

Épreuve éliminatoire individuelle

Points attribués à la première position = 38

Nombre de point séparant chaque position = 1

L'archer qui déclare forfait ou qui ne se présente pas au départ ou qui ne termine pas son épreuve selon les règles n'a pas de point.

N) SYSTÈME DE CLASSEMENT DES RÉGIONS

Ce système sert à départager les régions de la première à la dernière position. Somme des points de toutes les épreuves des archers par région.

Pour tout changement à cette norme d'opération, la fédération, le mandataire régional ou le COFJQ doit envoyer sa proposition par écrit à **SPORTSQUÉBEC**. **SPORTSQUÉBEC** se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande.